

# Fédération des chorales « A Cœur joie » de Paris

57, rue Louis-Blanc 75010 Paris  
Site : <http://acjparis.org>

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 janvier 2019

L'ordre du jour était le suivant :

1. Rapport d'activités de l'exercice 2018
2. Rapport financier de l'exercice 2018 - Budget prévisionnel pour l'exercice 2019
3. Rapport moral et d'orientation
4. Votes sur les rapports d'activités et financier
5. Élection pour le renouvellement des membres du Conseil d'administration
6. Élection des délégué(e)s à l'assemblée générale A Cœur Joie Ile de France du 9 février 2019 (à Paris)
7. Élection des délégué(e)s à l'assemblée générale A Cœur Joie national des 6 et 7 avril 2019 (à Lyon)
8. Questions diverses

Le bureau de l'assemblée est composé de :

- Présidente de séance : Fabienne ARNAL
- Secrétaire de séance : Philippe DEMONT

### 1. Rapport d'activités de l'exercice 2018

Le rapport d'activité est présenté par le secrétaire de séance.

### 2. Rapport financier de l'exercice 2018 - Budget prévisionnel pour l'exercice 2019

Le rapport d'activité est présenté par le trésorier (Sébastien TISSERANT). Lors de la discussion sur ce rapport, les débats ont notamment porté sur l'aide financière de l'association aux chorales. Il est rappelé que la fédération – en plus des aides à la formation individuelle des choristes – alloue une subvention à la chorale qui fait intervenir un formateur pour un travail collectif.

Peu de demandes ont jusqu'ici été formulées et l'AG demande qu'une information soit rapidement diffusée aux chorales via l'Intranet.

### 3. Rapport moral et d'orientation

Le rapport moral est présenté par la présidente. La question du désinvestissement des chorales et des choristes, ainsi que de l'existence même de l'association dans le futur est posée. L'ensemble des 21 chorales composées de 667 choristes aurait pu être représenté par 51 membres. Seules 6 chorales (Beaugrenelle – Incognito – La Villanelle – Territorio – Les AMC – Why Notes) étaient présentes ou représentées par 20 personnes.

### 4. Votes sur les rapports

#### 4.1 Rapport d'activités de l'exercice 2016

Votants	Blancs ou nuls	Exprimés	Pour	Contre	Abstention	Résultat
20	0	20	20	0	0	Le rapport d'activités est adopté

#### 4.2 Rapport financier de l'exercice 2016 - Budget prévisionnel pour l'exercice 2017

Votants	Blancs ou nuls	Exprimés	Pour	Contre	Abstention	Résultat
20	0	20	19		1	Le rapport financier et le budget sont adoptés

#### 4.3 Rapport moral

Votants	Blancs ou nuls	Exprimés	Pour	Contre	Abstention	Résultat
20	1	19	19			Le rapport moral est adopté

## **5. Élection pour le renouvellement des membres du Conseil d'administration**

3 membres sont en fin de mandat : Fabienne ARNAL, Philippe DEMONT et Sébastien TISSERANT. Ces trois membres se représentent.

Les statuts prévoyant un maximum de 9 membres, 3 postes sont à pourvoir. Delphine BARITAUX et Catherine CROUZET (La Villanelle), Luc SPOSITO (Territorio) se présentent.

Les candidats sont tous élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'administration est composé de Fabienne ARNAL, Delphine BARITAUX, Catherine CROUZET, Michel DELAMASURE, Philippe DEMONT, Dominique JASSERON, Luc SPOSITO, Sébastien TISSERANT et Gérard TREBUCHET.

A ces membres s'ajoute Christiane HOCHET, responsable musicale du territoire, membre de droit.

## **6. Élection des délégué(e)s à l'assemblée générale A Cœur Joie Île de France du 9 février 2019 à Paris**

6 délégué(e)s sont à élire.

Sont candidats : Fabienne ARNAL, Michel DELAMASURE, Dominique JASSERON, Michel LE BATTEUX, Mireille LE BATTEUX et Corinne PUJOL

Les 6 candidats sont élus.

## **7. Élection des délégué(e)s à l'assemblée générale A Cœur Joie des 6 et 7 avril à Lyon**

6 délégué(e)s sont à élire.

Sont candidats : Fabienne ARNAL, François BUCHOT, Béatrice COMPAIN-GOUHIER, Michel DELAMASURE, Philippe DEMONT, Dominique JASSERON, Michel LE BATTEUX, Mireille LE BATTEUX et Jeanne VIC.

Sont élus Fabienne ARNAL, Michel DELAMASURE, Philippe DEMONT, Michel LE BATTEUX, Mireille LE BATTEUX et Jeanne VIC.

## **8. Questions diverses**

Aucune question n'est soulevée.

Fait à Paris, le 4 février 2019

La présidente

Fabienne ARNAL

Le secrétaire de séance

Philippe DEMONT